



Modalités des Enseignements Hors stage (programme promo 2017 et postérieures)

Ces enseignements comportent :

- des enseignements obligatoires : les séances obligatoires ont lieu en moyenne une fois par mois exceptés en juillet et août (période de vacances). Les enseignements hors stage obligatoires se terminent en octobre de la 3^e année.
 - La journée de rentrée avec formation à l'utilisation du Bureau virtuel et du PORTFOLIO électronique,
 - 9 séminaires (5 en 1^{ère} année, 2 en 2^e année et 2 en 3^e année), 6 abordant des notions transversales (S) et 3 des grandes compétences (S5, S7 et S9) ; ils sont déclinés 4 fois par année universitaire (une fois par département) ; les EMG s'inscrivent au séminaire de leur choix sous réserve des places disponibles.
 - 10 Groupes d'échange de pratiques (GEP) thématiques réunissant un groupe fixe de 11 étudiants (à partir de la promo 2017); Les 10 GEP donneront lieu au remplissage d'une grille d'écriture
 - 4 Rencontres tuteurées individuelles (RTI),
 - 3 Rencontres tuteurées en groupe (RTG).

La validation administrative de la séance d'enseignement interviendra lorsque l'EMG aura coché sur son PORTFOLIO la case attestant sa participation, et aura déposé sa grille remplie.

- des enseignements et activités optionnels : une Journée d'enseignement à thèmes libres (JETL) annuelle, et des activités optionnelles (une session par an, places limitées). Ils seront en rapport avec l'une des 6 compétences et les 11 familles de situation. Ils peuvent durer de quelques heures à 4 demi-journées et ne se déroule qu'une fois par an.

Le parcours en formation optionnelle devrait être défini en fonction des besoins d'apprentissage, si possible dans le « contrat de formation », avec le tuteur.

La prise en compte des enseignements et activités optionnels dans la validation du DES-MG n'interviendra que si l'EMG réalise une trace d'apprentissage en rapport.

Toutes ces actions ne seront pas contrôlées en temps réel mais en fin de semestre et surtout en fin de phase. L'EMG devra alors justifier de son absence, du non apport de situation ou de l'absence de rédaction de grille, dans l'espace prévu à cet effet à côté de la case à cocher pour l'enseignement correspondant : il pourra y déposer par exemple les mails envoyés aux MdS ou au tuteur et restés sans réponse.

Si le tuteur valide pédagogiquement autant que possible chaque grille, c'est uniquement le dépôt de la grille qui valide administrativement la tâche de l'EMG vis-à-vis d'une séance de formation. Une action du DMG a été entreprise pour motiver et former les tuteurs à cette validation pédagogique.

LES SEMINAIRES OBLIGATOIRES :

Les 9 séminaires sont obligatoires et rassemblent 27 EMG. Ils se déroulent de façon interactive entre plénières et ateliers autour de tâches pédagogiques, par séances de 6 heures environ (9h00-12h00 et 14h00-17h00).

Il n'y a pas de grille d'écriture et d'analyse de situation de soins à apporter pour les séminaires.

Ils sont déclinés 4 fois par année universitaire (une fois par département) ; les EMG s'inscrivent au séminaire de leur choix sous réserve des places disponibles.

Les inscriptions aux séminaires sont ouvertes au début de chaque semestre sur le bureau virtuel de l'ENT ce qui doit permettre de programmer à temps les absences en stage de manière à ne pas perturber outre mesure le fonctionnement du service.

Les demi-journées dédiées aux enseignements hors stage doivent être prises en concertation avec le responsable du service et les co-internes afin de ne pas nuire à la continuité et à la sécurité des soins dues aux patients.

Il ne sera pas accepté d'IMG surnuméraire non-inscrit dans les séminaires affichant complets.

Important : Par respect pour vos co-internes, n'oubliez pas de vous désinscrire d'un séminaire auquel vous ne pouvez plus assister lorsque vous vous inscrivez à un autre (ce n'est pas automatique et vous bloquez alors une place).

LES GROUPES D'ECHANGE DE PRATIQUE (GEP) :

Les 10 GEP durent 2 heures (sauf le premier qui dure 3 heures pour faire connaissance) et sont thématiques. Ils se déroulent de manière interactive à la « manière d'un groupe de pairs ». Un animateur par groupe favorise les échanges.

A partir de la promo 2017 : suite à une annonce mail automatique en début de DES, il appartient à chaque EMG de s'inscrire dans un groupe de GEP sur le BV. Les inscriptions sont closes lorsque le groupe est constitué de 11 étudiants. Le groupe est figé pour toute la durée du DES.

Il constitue ce qu'on appelle « un groupe primaire » pour une meilleure dynamique, une meilleure qualité pédagogique et ainsi un apprentissage optimisé.

L'EMG choisit son groupe en fonction de l'endroit où il pense passer le plus de temps pendant son internat. Toutes les dates pour la première année sont fournies avant le choix. Ainsi, il n'y a pas d'échange possible sauf exception motivée auprès du responsable des Enseignements Hors stage : yann.brabant@univ-poitiers.fr. La distance du lieu de stage ne sera pas considérée.

Le maintien d'un groupe constant permet l'utilisation d'une mailing-list interne (fournie par le responsable des EHS juste avant le premier GEP) pour mieux s'organiser (covoiturage), et surtout permettre le retour sur les questions en suspens.

Pour tous les GEP, l'EMG devra obligatoirement remplir une Grille d'écriture et d'analyse d'une situation de soin en rapport avec le thème annoncé, grille disponible ici : <https://bv.univ-poitiers.fr/access/content/group/edb1a182-b8f3-4062-aa81-5283b64b421a/resspub/6%20Enseignements%20th%C3%A9oriques/Outils%20p%C3%A9dagogiques/Grille%20%C3%A9criture%20et%20analyse%20de%20situation%20de%20soin.docx>

Il devra remplir les deux parties de la grille « avant la séance », l'adresser par mail à l'animateur une semaine avant la séance et l'apporter le jour de la séance d'enseignement.

Certaines des situations, choisies par le groupe ou l'enseignant, feront l'objet d'échanges qui seront complétés par une expertise des animateurs sous forme d'un diaporama et par une bibliographie, disponibles ici : <https://bv.univ-poitiers.fr/access/content/group/edb1a182-b8f3-4062-aa81-5283b64b421a/resspub/6%20Enseignements%20th%C3%A9oriques/Outils%20p%C3%A9dagogiques/>

L'EMG pourra compléter sa grille en séance avec les apports du groupe.

Un secrétaire de séance, nommé parmi les EMG ne présentant pas leur situation, sera chargé de rédiger un compte-rendu de séance. Chaque EMG sera secrétaire une fois au cours du DES. Le compte-rendu vierge est disponible ici : <https://bv.univ-poitiers.fr/access/content/group/edb1a182-b8f3-4062-aa81-5283b64b421a/resspub/6%20Enseignements%20th%C3%A9oriques/Outils%20p%C3%A9dagogiques/Grille%20de%20CR%20d'une%20séance%20de%20GEP%20promo%202017.doc>

Suite aux enseignements, et même si ce n'est pas sa situation qui a été présentée, l'EMG devra expliquer brièvement sur sa Grille d'écriture et d'analyse de situation de soin en quoi sa pratique, enrichie des échanges, expertises et bibliographie de cette séance, a été éventuellement modifiée, selon les modalités décrites dans la grille. L'EMG pourra demander informatiquement, par lien direct vers sa grille ou à défaut par mail, une rétroaction au(x) MdS avec qui il est en stage à ce moment-là. Il suffira au MdS de rentrer son identifiant et son mot de passe ou de suivre la consigne indiquée sur ce mail.

Si le MdS ne peut accéder au BV de l'EMG, celui-ci lui envoie sa trace par mail en document Word, Open Office ou pdf., ou fait parvenir au MdS un document papier à évaluer. C'est alors l'EMG qui déposera la rétroaction sur le BV en regard de la grille de recueil de la situation et de la trace correspondant à l'enseignement.

Des EMG volontaires chercheront des réponses aux questions en suspens, et les partageront avec le groupe via la mailing-list du groupe. Entre les séances, le groupe peut échanger les

informations obtenues suite au dernier GEP, une nouvelle expérience vécue, un ressenti via la mailing-list interne au groupe.

LES ENSEIGNEMENTS ET ACTIVITES OPTIONNELS :

Le parcours en formation optionnelle devrait être défini en fonction des besoins d'apprentissage, si possible dans le « contrat de formation », avec le tuteur. Chaque formation ou activité optionnelle devra faire l'objet d'une trace d'apprentissage, relue par le tuteur, pour pouvoir être comptabilisée dans les éléments de validation du DES.

Les enseignements optionnels qui devraient avoir lieu en 2017-2018 sont (liste non exhaustive) :

- . L'entretien motivationnel
- . Les outils de repérage et d'intervention sur les comportements de consommations à risque
- . Résistance aux techniques commerciales des laboratoires pharmaceutiques
- . Prévention et lutte contre le Burn Out du médecin
- . Etc.

L'ensemble des EMG des différentes promotions peuvent s'y inscrire, sous réserve de places disponibles » dans le module d'inscription situé sur le BV, onglet «Medphar MG Infos Générales».

Les autres activités optionnelles validées par le DMG sont :

Progresser grâce aux tests de lecture Prescrire ou Exercer !

Selon vos envies et vos besoins, le DMG vous propose de participer à un Test de lecture

- **Exercer** (*articles de recherche en médecine générale, cette revue peut vous aider dans votre pratique, mais aussi pour trouver des idées de thèse et un bon modèle de rédaction pour celle-ci*)

- o S'abonner à Exercer (84 € au lieu de 156 €, test de lecture gratuit) ici :

https://www.exercer.fr/abonnement/choix/?payment_mode=online

Chaque test porte sur un numéro de la revue, et comprend vingt questions à réponse binaire (Vrai/Faux). Quelques jours après la date limite prévue pour la réponse, vous recevrez un courriel avec vos résultats et la correction du questionnaire. https://www.exercer.fr/test_de_lecture/

- **Prescrire** (revue concernant surtout les thérapeutiques médicamenteuses : pour vous améliorer dans le repérage des effets indésirables, mieux informer vos patients, et faire votre choix pour les médicaments à introduire dans chaque situation prévalente en médecine générale). Le DMG a négocié avec Prescrire un tarif privilégié :

- Pour les TCEM 1 (198 € au lieu de 342 €) :

<http://campus.prescrire.org/Docu/Archive/docus/bulAboFacsCP.pdf>

- Pour les autres (234 € au lieu de 342 €) :

<http://campus.prescrire.org/Docu/Archive/docus/bulAboFacs.pdf>

Les inscriptions au Test de Lecture Prescrire sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2018

- Expérience de Communication orale en congrès ou publication
- Participation à une formation agréée ANDPC (Agence Nationale du développement Professionnel Continu) avec son MSU.